

Voilà donc ce que fut le cachot de Galilée ! De son propre aveu, il fut traité avec la plus grande bienveillance et sa prison consistait dans une vie tranquille au foyer domestique.

RESPECT DES LOIS DE L'ÉGLISE

A propos du jeune duc d'Orléans, qui vient d'être reconduit à la frontière, on a écrit à l'*Univers* l'anecdote suivante :

“ Voici l'histoire du déjeuner que fit le prince le premier vendredi qui suivit son internement à Clairvaux. Je n'habite pas cette localité, mais je suis des environs, et je tiens l'histoire d'une personne bien informée et digne de foi.

Le garçon de l'hôtel Saint-Bernard se présente donc à midi à la cellule de Monseigneur, apportant un dîner gras comme les jours précédents.

— Déposez cela sur cette table, dit le prince, et avertissez Mme Judey que je désire la voir tout de suite. ”

Prévenue par le garçon, la maîtresse d'hôtel ajusta rapidement a toilette et partit rapidement chez son hôte.

— Madame, je suis catholique, lui dit le prisonnier en la saluant, et ma religion me défend de faire gras le vendredi.

— Je prierai Monseigneur de vouloir bien m'excuser, répond Mme Judey, nous ne servons en maigre que quand on nous le demande expressément.

— Fort bien, Madame ; mais alors pouvez vous me servir un autre déjeuner ?

— Monseigneur, nous n'avons que peu de chose, presque rien, et d'ailleurs il est trop tard.

— Vous avez peu de chose, dites-vous ; pourtant l'Aube passe à Clairvaux ; vous ne devez pas manquer de poisson. Avez-vous aussi des œufs, du beurre et du fromage ? En voilà plus qu'il n'en faut. Et combien vous faut-il de temps pour préparer ce second déjeuner ?

— Environ une heure et demie, car je n'ai pas sous la main ce que je désire offrir à Monseigneur.

— Eh bien ! conclut le duc d'Orléans, j'attendrai une heure et demie, et dites à votre garçon le reprendre ces plats qui refroidissent ici.

Le prisonnier se remit alors au travail en attendant son déjeuner, qui revint vers deux heures. ”